

UNE CROIX PECTORALE

Depuis longtemps, je me disais :

- "IL faut que j'aie vu cette fameuse CROIX PECTORALE DES ABBES DE ST-MATHIEU".

Elle faisait partie du trésor qu'à leur départ les derniers moines ont voulu soustraire à la rage destructrice des révolutionnaires.

* * *

Vous ne la connaissez pas ?

- Elle aurait pu, il est vrai, se trouver à Plougonvelin, comme ces autres objets précieux dont l'église avait hérité, quelques reliquaires d'argent et un anneau pastoral...

Heureusement elle avait pris un autre chemin, si non elle eût été détruite avec le reste dans l'incendie de l'église, le 8 septembre 1944...

Elle avait pris la direction de St-Renan, où le plus jeune des moines, Pierre JEANDROT, devenu à 34 ans curé constitutionnel du canton, l'emmena avec lui.

Lorsque la commune de Plougonvelin, munie d'un arrêté du Directoire du 11 octobre 1791, voulut la récupérer, avec le reste du trésor, elle disparut mystérieusement... et c'est à Milizac qu'on en retrouva la trace : ce n'est pas pour rien que, de l'autre côté du pont, à deux pas de l'église de St-Renan, commençaient les terres de Milizac !

* * *

Mais revenons à notre croix pectorale.

Une croix pectorale est une croix que l'Evêque porte sur la poitrine. C'est, avec l'anneau, la crosse et la mitre, une des marques de la dignité épiscopale.

Les Abbés de St-Mathieu, jouissant des privilè-

ges épiscopaux, portaient, eux aussi, anneau et croix pectorale, ... et cela de temps immémorial, puisque les vieux grimoires prétendent que l'Eglise de St-Mathieu avait été autrefois le premier siège des Evêques de Léon.

Je l'ai vue, cette croix, dans son écrin d'argent doré, conservée précieusement au presbytère de Milizac, où M. le recteur nous a permis de l'examiner à loisir.

Elle n'est pas grande : avec son attache articulée,

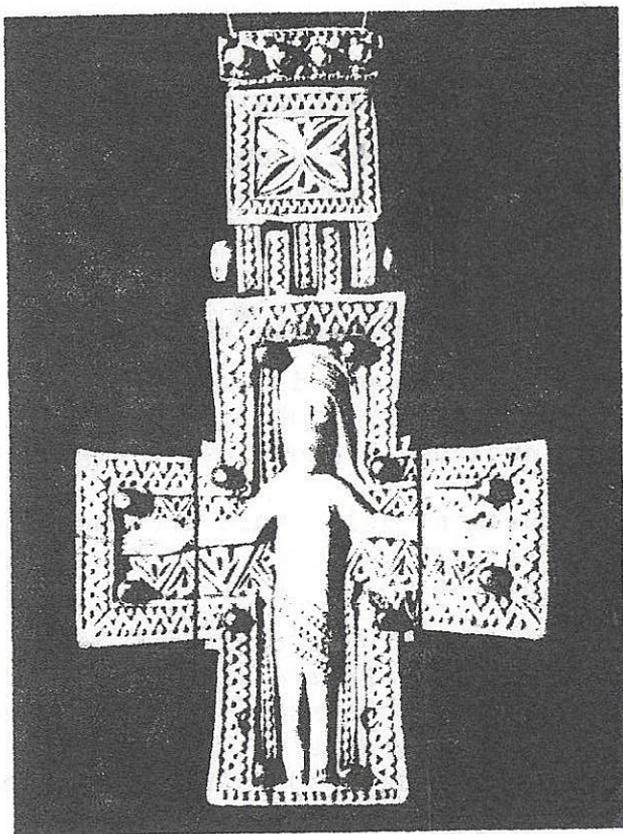


Photo Y.-P. Castel

Dimensions réelles

elle ne mesure pas 10 cm de haut pour 6 cm de large.

Elle a la forme d'une croix grecque, comme on peut s'en rendre compte par la photo due au P. Yvon CASTEL, et présente sur le devant un CHRIST les bras étendus. Le dessin en est très simple, stylisé, indiquant à peine les détails du visage et des membres.

Le plus remarquable, avec la naïveté du Christ, c'est la richesse et la perfection de la décoration, géométrique ou florale, qui l'entoure et lui sert de fond.

Cette décoration se retrouve, différente dans ses motifs, sur l'attache mobile qui surmonte la croix, et au verso des deux.

A la différence de la face, ce verso est divisé en plusieurs parties. D'abord le centre, en forme de cercle, porte un "Agneau de Dieu", autour duquel on distingue l'ouverture d'une logette carrée, destinée à recevoir des reliques, comme celle de l'attache articulée.

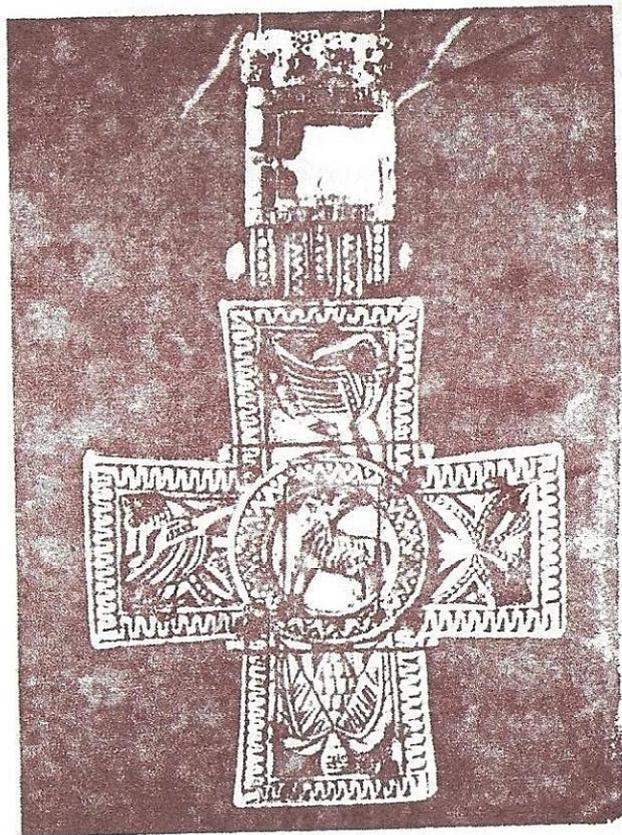


Photo Y.-P. Castel

Ensuite, dans chaque bras de croix, la figure symbolique d'un des évangélistes : S. Jean en haut (aigle), S. Mathieu en bas (homme avec deux ailes), S. Luc à droite (boeuf), S. Marc à gauche (lion), chaque figurine reposant ses pieds ou ses pattes sur le cercle.

Le tout est sculpté dans des plaques d'ivoire assemblées finement par des chevilles d'ivoire. Malheureusement on a, par la suite, consolidé l'ensemble par de

gros rivets de cuivre qui l'enlaidissent et l'alourdis-
sent.

L'ivoire a pris au cours des siècles une teinte
ocre, presque brune.

De quand date cette croix ?

Il est difficile de le dire exactement.

Le style et l'ornementation présentent des élé-
ments qui l'apparentent au roman ou au pré-roman (XII°
ou XI° siècle).

Personnellement, je trouve dans le dessin du
Christ un air bysantin, et dans la facture générale et
le décor quelque chose qui rappelle le style carolin-
gien (IX°-X° siècles).

Le chanoine FEUTREN, de son côté, croit trouver
dans cette croix des éléments de style irlandais...

Saurons-nous jamais son origine ?

Le P. Yves CASTEL, à qui nous devons l'essentiel
de ces détails, estime que nous avons dans cette croix
pectorale un objet d'une valeur artistique et histori-
que de premier ordre.

Ajoutons, pour terminer, qu'elle fut autrefois
l'objet d'une grande dévotion de la part des fidèles, et
spécialement des futures mamans qui venaient invoquer
les saints dont elle contenait les reliques, pour obte-
nir un heureux accouchement.

Pour toutes ces raisons, nous nous réjouissons de
la survie de ce chef-d'oeuvre, unique témoin d'un trésor
perdu à tout jamais..., tout en regrettant bien sûr de
le voir loin de son lieu d'origine. Mais tel est le lot
de la plupart des oeuvres d'art.

Du moins gardons-nous l'espoir de pouvoir un jour,
grâce à l'amabilité du recteur de Milizac, le montrer, à
l'occasion d'une fête, à tous les "Amis de St-Mathieu".

Frère GWENAEL

5
LA VIE PAROISSIALE

- BAPTEMES : 2 juin, Béatrice PORRA, fille de Jean-Jacques
et de Michèle GUEZENNEC, 4 rue Farigoul, Brest
- 9 juin, Sandrine LAMOUR, fille de Paul et de Jac-
queline LE JOURT, rue St-Mathieu.
 - 29 juin, Chantal HEBERT, fille de Serge et de Bri-
gitte HEVIN, 14 cours Dajot, Brest et le Trez-hir.
 - 7 juillet, Sandrine LE DEUN, fille de Jean-François
et de Victoria ROUX, 10 rue Sisley, Brest.
 - 13 juillet, Eric DANIELLO, fils de Michel et de
Monique GRALL, 13 rue Fautras, Brest.
 - 19 juillet, Annie, Frédéric et Laurence BOURHIS,
fils et filles de Jean et de Annie PERSON, Brest.
 - 26 juillet, Ronan PERHIRIN, fils de Jean-Yves et
de Eliane PERROT, rue St-Yves.
 - 27 juillet, Benedicte CAM, fille d'Albert et de Do-
minique LE GOFF, 30 boulevard Léon Blum, Brest.
 - 28 juillet, Isabelle GOARZIN, fille de René et de
Monique CORBEL, 3 allée des jardins, Trez-hir.

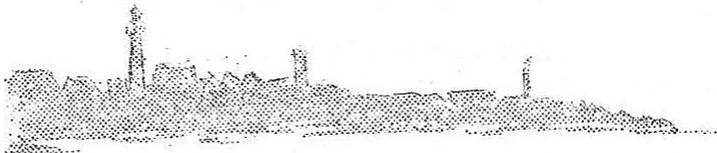
- MARIAGES : 8 juin, Jean-Jacques PERROT, 48 rue de la Ré-
sistance, et Renée MAGUEUR, 37 rue Armor, Brest.
- 3 juillet : Jean AUTRET, de la Trinité-Plouzané,
et Marie-Noëlle KEROUANTON, de Gorrékéar.
 - 5 juillet : Marcel MAUDIRE, 12 rue de l'Yser, et
Dominique QUEZEDE, 9 rue d'Abiville, Brest.
 - 19 juillet : Gérard BERGOT, 120 rue du cdt DROGOU
et Eliane LANSONNEUR, de Traon-Brouen !

A tous, nos compliments !

- DECES : 22 juin, Marie L'HOPITAL, 65 ans, rue du Plateau.
- 27 juin, Yvonne RAOUL, épouse LESCOP, 54 ans, de
Kerjérôme.
 - 28 juillet, Messe de huitaine pour M. Georges VIL-
NET, père de M. Jacques VILNET du Trez-hir.

- ANNIVERSAIRES : 11 mai, Pierre et Jacques PESLIN, Boule-
vard de la Mer, Trez-hir.
- 12 mai, Jean CUILLANDRE, du Lannou.
 - 3 juin, Jean MENEUR, rue du recteur Le Moal.
 - 28 juillet, Félix NEDELEC, rue du Perzel.

QU'ILS REPOSENT DANS LA PAIX !



"L'ouvrier a droit à sa nourriture"

" Jésus envoya ses disciples en mission avec les prescriptions suivantes : "...Ne vous procurez ni or, ni argent, ni menue monnaie pour vos ceintures, pas de besace pour le chemin, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton : car l'ouvrier a droit à sa nourriture. En quelque ville ou village que vous entriez, demandez qui en cet endroit est digne, et demeurez là jusqu'à ce que vous partiez."

(Matthieu X 9-11)

En envoyant ses disciples en mission, Jésus sait bien qu'ils ne pourront vivre de l'air du temps. Il ne se soucie pas cependant de leur donner au départ des provisions de route : il les confie à la générosité de ceux auxquels ils s'en vont porter la bonne nouvelle.

Se référant aux coutumes orientales, il leur suggère de "prendre pension" chez celui qu'on leur a désigné comme capable et digne de les accueillir et qui acceptera de le faire : ils demeureront chez lui tout le temps de leur séjour en cette ville ou ce village.

Aujourd'hui encore, les messagers de l'Evangile sont confiés par l'Eglise à la générosité des chrétiens au service desquels ils sont envoyés, mais on supporterait mal qu'ils soient exclusivement pris en charge par quelque bienfaiteur fortuné, même si ce fut parfois le cas dans le passé. Et, chez nous du moins, en particulier depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, celui-ci n'a point pris le relais des bienfaiteurs d'autrefois.

Par conséquent, c'est à l'ensemble des chrétiens, suivant les possibilités de chacun, qu'il appartient de prendre en charge les prêtres qui leur sont envoyés. Sans doute ils y pourvoient déjà par les honoraires de messes, par leur offrande aux quêtes dominicales ou à l'occasion de certains actes du culte. Mais le moyen privilégié est le DENIER DU CULTE. Il serait même souhaitable que cette offrande spontanée permette un jour de

supprimer les offrandes faites à l'occasion des actes du culte. Nous en sommes loin encore.

Et je vous demande de penser non seulement aux prêtres de paroisses avec lesquels vous êtes en contact, mais aussi à ceux des services diocésains ou autres qui n'émargent point au budget des paroisses, et aux prêtres aujourd'hui retirés du ministère pour des raisons d'âge ou de santé (ils sont au nombre de 122 en notre diocèse) : leurs moyens de subsistance dépendent surtout du Denier du culte. Est-ce qu'ils ont eu tort de vous faire confiance en acceptant de répondre à l'appel du Seigneur ?

Et puis, la montée constante des prix a aussi ses répercussions sur le budget des presbytères, sur l'entretien des indispensables voitures, sur les primes d'assurances, sur les charges sociales, sur les cotisations aux mutuelles maladie et vieillesse. Il est des dépenses qu'on ne peut comprimer malgré le désir de vivre pauvrement.

Beaucoup de vos prêtres n'oseraient pas vous exposer leurs difficultés. Il m'appartient de le faire en leur nom et en vertu de ma responsabilité dernière envers eux. Je le fais en sachant que votre générosité est grande et répond facilement à bien des appels de détresse. Dans le cas présent, il ne s'agit pas seulement d'un devoir de charité, mais d'un authentique devoir de justice. Je vous fais confiance.

Que chacun s'interroge sur ce qu'il peut donner pour répondre à ce devoir. Parfois on donne comme référence l'équivalent du salaire d'une journée de travail ou encore un centième de ses ressources... Pour certains, cette somme serait prise sur le nécessaire. Pour d'autres, elle peut ne représenter qu'une part infime du superflu. Décidez en conscience.

Dès maintenant, au nom de vos prêtres et en mon nom personnel, je vous dis un merci très sincère.

Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nos fêtes liturgiques

LA FETE-DIEU, le dimanche 16 juin 1974

Pour une fois, le reposoir avait été dressé dans la cour du presbytère, là où les enfants du catéchisme s'en donnent à coeur-joie le mercredi matin.

La procession fut présidée par le P. Laurent DOUE, qui nous arrivait de Saint-Louis de Châteaulin, où il est professeur d'anglais.

Jeunes et moins jeunes s'étaient dépensés pour monter le reposoir, cueillir des fleurs, dessiner des parterres et préparer le passage du Seigneur.

La cour fut bien un peu trop petite pour contenir toute l'assistance, mais du moins elle n'empêcha pas la ferveur de la prière et des chants.

LE PARDON DE ST-JEAN, le dimanche 23 juin

Une nouvelle date dans l'histoire de la chapelle, car ce fut l'occasion d'inaugurer l'autel face au peuple.

Il faut dire que, depuis plusieurs semaines, une équipe de volontaires, dirigée par Pierre MARC, avait entrepris le gros travail de démonter l'autel, pierre par pierre, pour le reconstruire en avant du choeur. Ce ne fut pas une petite affaire d'étayer le bloc énorme de la table d'autel et de la faire glisser ensuite sur des madriers lorsque le soubassement fut prêt. A l'extérieur s'eut été un jeu avec des engins, mais ici, il fallait tout combiner et se contenter des moyens du bord.

Les pardonneurs purent aussi emprunter, pour la première fois, la porte du fond de la chapelle, jusqu'à présent murée, et qui a retrouvé sa fonction : une belle porte de bois exotique fabriquée chez René RICHARD, et ornée d'une belle grille en fer forgé exécutée par Yves BLEUNVEN.

Ainsi, d'année en année, la chapelle St-Jean retrouve sa beauté ancienne : merci à M. le Maire et à la Municipalité à qui nous devons ces restaurations !

La messe du pardon fut célébrée en plein air, au bout du chemin qui mène à la fontaine. Le soleil était de la partie, peut-être même un peu fort à certain moment pour les crânes déplumés...

Le soir, veillée de prière à la chapelle, puis ce fut la procession à la fontaine, la bénédiction de l'eau et celle du tantad. Les Jean du quartier, selon la coutume, eurent l'honneur d'allumer le bûcher impressionnant préparé par Yves HALL, - et même Ambroise GAHAGNON, remis de sa dernière maladie, put y mettre la main.

Quelques jeunes Canadiens, venus en vacances en Bretagne, ne manquèrent ni la messe en plein air, ni la veillée et le tantad...

NOS GRANDS ANCIENS

C'est le jour de l'été, le 21 juin 1974, que nous avons fêté le centième anniversaire de Mademoiselle Marthe BECOT.

Une messe fut célébrée par M. l'Abbé LE GOASTER, assisté de M. le Recteur de Plougonvelin, dans la salle à manger de la maison de retraite du Conquet, transformée pour la circonstance en oratoire.

La centenaire était assise au premier rang, entourée de ses neveux et nièces du Trez-Hir et de ses amis. Bien alerte, et l'oreille plus fine qu'on ne pensait, elle put suivre facilement la cérémonie, ... et répondre pertinemment à M. le Recteur du Conquet qui ne s'y attendait guère. Puis ce fut le discours de M. le Maire du Conquet, celui du Maire de Plougonvelin, et la remise des cadeaux des municipalités, cependant que le champagne pétillait pour la plus grande joie des assistants.

Le dimanche 14 juillet, à 10 h 30, c'était à Plougonvelin, les noces de diamant de M. et Mme HERVE, 86 rue St-Yves, qui fêtaient leurs 60 ans de mariage, chose rare. Ils étaient entourés de leurs enfants et petits-enfants, parmi lesquels Soeur Solange LE GUEN, des petites Soeurs de Jésus, et Jean-Lou son sympathique frère.

Dans la nombreuse assistance de nos messes d'été, nous avons remarqué, le jour de la Ste Anne, notre doyen actuelle, résidant à Plougonvelin, Madame DEUDET, âgée de 93 ans, tante de M. et Mme PELLEN.

NOS MEILLEURS VOEUX
AUX UNS ET AUX AUTRES !

... Que le mercredi 26 juin, deux cars bien remplis ont emmené les enfants de chœur et les membres de l'équipe liturgique de Plougonvelin et du Conquet en sortie sur les routes de Cornouailles : c'était la promenade traditionnelle de la chorale.

Un premier arrêt à l'église de Rumengol, pour la messe et le pèlerinage de l'Année Sainte. Eric et ses camarades ne manquèrent pas d'admirer le beau sanctuaire, bâti par nos ancêtres sur l'emplacement d'un lieu de culte druidique. Mais ce qui les intéressa le plus, ce fut cette magnifique maquette en bois verni de la chapelle du Kreisker et de son célèbre clocher à jour : leur joie se mêla de fierté en apprenant que ce beau travail était l'oeuvre du grand-père de Madame NEDELEC, rue du Perzel, qui se dévoue au service des enfants de chœur. Son aïeul avait obtenu le diplôme de "premier artisan" de France pour ce chef-d'oeuvre, en 1899.

Puis ce fut le joyeux pique-nique sous les bosquets de Landévennec... et la visite de l'église abbatiale.

L'après-midi se passa à la plage de Pentrez, au fond de la baie de Douarnenez, et ce n'est pas le crachin qui empêcha nos jeunes sportifs de plonger dans les vagues et les fameux rouleaux de la baie.

+ + +

Le dimanche 21 juillet, c'était la grande kermesse de l'Ecole privée. Elle avait été préparée de longue date et s'est déroulée sur le parking de St-Mathieu.

Elle reçut beaucoup de visiteurs, et on admira surtout la qualité des lots et des objets confectionnés en grande partie par l'équipe dynamique du Club des Anciens.

Le matin, dans les ruines de l'Abbaye, une messe en plein air (pour être vrai, il faut dire "en plein courant d'air") a rassemblé quelque 500 personnes pour fêter Sainte Anne, patronne de la Bretagne : elle fut présidée par M.le Curé de St-Renan, et animée par les jeunes du Club de musique.

+ + +

C'est ce même groupe qui, le mercredi 24 juillet a inauguré sa tournée annuelle de concerts spirituels à Plougonvelin, dans l'église paroissiale.

Cette année, le récital était centré sur un thème de circonstance : la réconciliation, thème de l'Année jubilaire. C'est dire la qualité du programme, indépendamment de la maîtrise d'une technique, où solistes et chœurs s'affirment avec sûreté, malgré leur jeunesse.

Nous avons particulièrement apprécié les chants désormais classiques d'Odette VERCRUYSSÉ ou de Jo AKEPSIMAS :

- Si le Bon Dieu
- Seigneur, nous arrivons
- Je cherche le visage
- Allez-vous-en sur les places.

Et c'est avec fierté que nous avons constaté la place faite à l'artiste de chez nous, l'abbé Michel SCOUARNEC, l'animateur diocésain de la pastorale liturgique. Qui ne connaît de lui :

- Je Te chanterai, Seigneur
- Vous qui ployez sous le fardeau
- Dieu parmi les hommes...

Nul doute que ce soir-là, en écoutant ces jeunes, très jeunes (13-14 ans les henjamins), chanter avec tant de ferveur des chants si expressifs, il était facile de communier dans la prière et dans la beauté...

Quel dommage que nos jeunes, - les jeunes de Plougonvelin - aient boudé pratiquement une telle soirée...

Que faut-il donc, pour qu'un jeune aujourd'hui se dérange et accepte de participer ?

+ + +

Les Anciens, eux, ne se font pas prier.

La salle du Restaurant PETTON était pleine à craquer le jeudi 25 juillet pour le championnat cantonal de dominos.

La lutte fut ardente et animée, et jusqu'au dernier moment on pouvait se demander qui l'emporterait.

Mais, à Plougonvelin, on sait les règles de la courtoisie : on n'invite pas les voisins pour les battre... Alors il fallait bien, n'est-ce pas, laisser la coupe à Milizac (Mesdames OGOR et SALAUN), et une 2° place de consolation à St-Renan, qui nous avait délégué sa doyenne de 95 ans, Madame LE GALL.

Et tout le monde, vainqueurs et vaincus, fraternisa autour d'un goûter offert par le comité cantonal, - sous la présidence de M.le Maire et de Mme FEREC.

Bravo à tous les participants !

== NOTRE CALENDRIER ==

Dimanche 11 août : PARDON DE PLOUGONVELIN

Il sera présidé par M. l'abbé GUENNEGAN, qui célébrera à cette occasion ses noces d'or sacerdotales, assisté de ses anciens vicaires, MM. J.L. LE VERN et J.M. CONSEIL. Ce sera une grande fête pour tous les amis de notre ancien pasteur.

Dimanche 18 août : CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

C'est à 21 h que ce concert sera donné dans l'église par le Kammer-orchester de Heidelberg, que nous avons déjà reçu l'an dernier.

Cette année, le programme comporte du VIVALDI, les Quatre Saisons, - du BACH (le choral "Que ma joie demeure") du HAENDEL et du TELEMANN. La partie de harpe sera interprétée par l'artiste parisienne Gisèle HERBERT.

Ce sera encore un festival de grande musique, pour les fervents mélomanes.

On pourra réserver des places chez M. CHARDONNET, taxi, rue St-Yves, et au café LE COZ, place de l'église.

Les personnes qui pourraient, comme l'an dernier, loger un ou deux artistes, nous faciliteront l'accueil de cet ensemble. Qu'elles aient la bonté de nous en avertir au plus tôt : d'avance, nous leur disons un grand merci.

Dimanche 25 août : MESSE A L'ABBAYE ST-MATHIEU

En espérant que le temps sera plus favorable qu'en juillet, nous fêterons l'Apôtre S. Mathieu dans les ruines de l'Abbaye, le 25 août, à 10 h 30.

Cette messe sera présidée par M. le chanoine GOU-GAY, ancien supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix.

> DISTINCTION <

En juillet, lors de l'Assemblée générale des "CAISSES RURALES & URBAINES" à Chateauneuf-du Faou, trois Plougonvelinois ont été décorés de la médaille départementale, pour 20 ou 25 ans au service de ces caisses.

Il s'agit de Jean LANNUZEL, de Poulherbet, président de la caisse locale, de Michel LE GUEN, de Keryunan, et d'Olivier HALL, de Kersoniou.

Nos félicitations !